

CHARGE DE MISSION « LIAISON SECONDAIRE-SUPERIEUR »

Lettre de mission

1/ CONTEXTE ET PERIMETRE DE LA MISSION

Le Plan Avenir, mis en place au niveau national à compter de la rentrée 2025, doit permettre aux élèves de construire un parcours adapté tant à leurs aspirations et leurs compétences qu'aux contraintes et évolutions du monde professionnel tout au long de leur scolarité dès le collège.

L'enseignement supérieur est tout particulièrement concerné par deux priorités de ce plan :

- Priorité 3 : Mieux préparer les élèves aux études supérieures
- Priorité 4 : Faciliter la transition entre le lycée et l'enseignement supérieur

Au service de cette ambition, La Rochelle Université s'attache à mettre en place une offre de formation distinctive, fondée sur la personnalisation des parcours et la réussite des étudiants.

Le continuum Bac -3 / bac +3 doit contribuer à la préparation des élèves à l'individualisation de leur orientation afin de s'engager sur les voies de la poursuite d'études.

Afin de faciliter les liens avec l'enseignement secondaire, la Chargée de mission viendra en appui aux équipes de la Direction de l'Orientatation et de l'Insertion (DOI).

2/ MISSIONS RECURRENTES ASSIGNEES A LA CHARGE DE MISSION

Les missions s'articulent autour de trois grands axes :

- **Conseiller la présidence et les équipes de la Direction de l'Orientatation:** la connaissance des structures et de l'organisation des établissements du second degré permettra à la Chargée de mission d'accompagner la prise de décision.
- **Faciliter la mise en relation :** les contacts établis par la Chargée de mission avec les services départementaux et académiques de l'Éducation nationale, ainsi que ceux avec les établissements du second degré, viendront conforter la communication de la DOI et les décisions de la présidence.
- **Contribuer aux actions de la DOI :** la Chargée de mission collaborera à la préparation et à l'organisation des actions à destination des établissements du Second degré, en apportant son expertise du système éducatif.

3/ OBJECTIF ET ACTIONS PRIORITAIRES

Dans le cadre du Continuum Bac-3 / bac+3 :

- Venir en appui de la présidente et de la DOI dans la construction et le déroulement des actions à destination des collégiens et des lycéens : réunions d'information, situations de découvertes, expériences d'immersion, cordées de la réussite ...
- Accompagner l'équipe de la DOI aux réunions avec les instances départementales et académiques.
- Faciliter le dialogue avec les établissements du secondaire et les directions des services académiques et départementaux du second degré.

4/ ORGANISATION, MOYENS ET INTERACTIONS

Exercée à titre bénévole, la mission implique des relations constantes avec la Direction de l'Orientation, le chargé de mission « Continuum -3 / +8 », le vice-président CFVU et l'équipe présidentielle.

Des moyens seront mis à disposition :

- Adresse mail de La Rochelle Université
- Carte de visite
- Ordinateur portable
- Remboursement des frais de déplacement hors agglomération de La Rochelle avec ordres de mission